



**PIERRE-RENE LEMAS
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CDC
56, RUE DE LILLE
75356 PARIS 07 SP**

Paris, le 3 octobre 2017

Objet : **Préavis de grève.**

Monsieur le directeur général,

Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, les mesures négatives s'accumulent pour les agent-e-s de la Fonction publique : gel de la valeur du point d'indice, rétablissement de la journée de carence, perspective de 120.000 suppressions d'emplois sur les trois versants de la Fonction publique...

Contrairement à l'engagement fait aux agent-e-s public-que-s par Emmanuel Macron dans le cadre de sa campagne présidentielle : "J'augmenterai votre pouvoir d'achat, comme celui des salariés des entreprises : vous paierez moins de cotisations et votre salaire net sera augmenté d'autant", la hausse de la CSG se traduira au mieux par une simple compensation dans la Fonction publique, c'est à dire sans gain de pouvoir d'achat pour les agent-e-s !

Les conséquences négatives sur le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agent-e-s public-que-s sont inacceptables.

Au niveau de la CDC, nous ne pouvons être qu'inquiets sur le manque de visibilité sur le processus de votre remplacement, sur la feuille de route de votre successeur, sur le retard pris dans la négociation de nombreux accords concernant directement la rémunération, la carrière et le quotidien des personnels de l'établissement.

Par ailleurs, les fuites organisées sur le démantèlement de l'établissement public ouvrent une période d'incertitude très forte sur l'avenir de la caisse des dépôts et ses missions d'intérêt général.

C'est pourquoi les organisations syndicales CGT, CFTC, FO, CFDT et SNUP de la Caisse des Dépôts appellent les agents de l'établissement à se rassembler et à cesser le travail le 10 octobre prochain : une mobilisation pour exiger une meilleure protection sociale, une meilleure rémunération du travail et une Caisse des dépôts au service de l'intérêt général.

La présente correspondance vaut donc préavis de grève pour la journée du 10 octobre prochain ainsi que les nuitées en amont et en aval.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels rémunérés par l'établissement public.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur général, nos salutations respectueuses.

*Pour la CGT : Boris Vigneault
Pour la CFTC : Valérie Ruba-Couthier
Pour FO : Bernard Cassagne
Pour la CFDT : Daniel Bonté
Pour le SNUP : Annie Lemasson*